



Le Conseil national refuse de réhabiliter les objecteurs de conscience

Sendung: La Matinale / Journal 7h / L'invité 7.38



Le Conseil national refuse de réhabiliter les objecteurs de conscience et rejette l'initiative parlementaire de Lisa Mazzone, verte genevoise. Elle proposait d'annuler les condamnations prononcées entre 1968 et 1996.